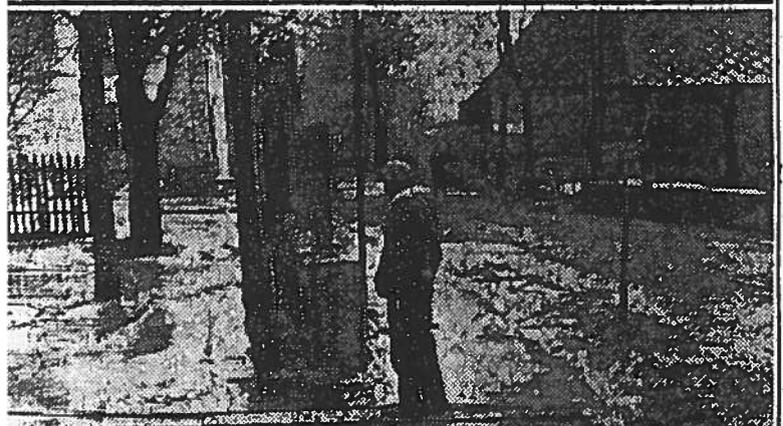
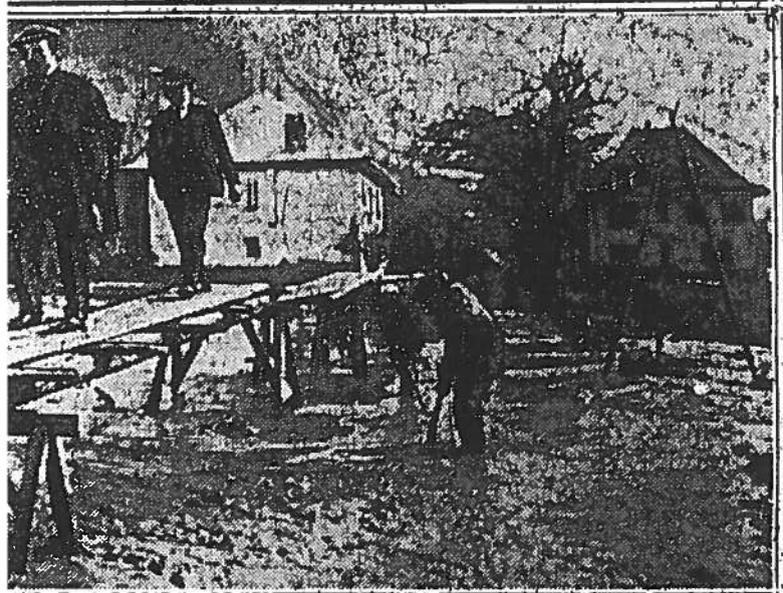


LE FLEUVE DE BOUE DU CHATELARD POURSUIT SA MARCHÉ



LE FLOT A COUPÉ LA ROUTE. LA COULÉE CANALISÉE
 situation au Châtelard reste grave. Le fleuve de boue s'est attaqué à la maison de gendarmerie, qui résiste à l'assaut. Il est cependant à craindre que tout ne s'écroule. Voici, aux Granges, le flot ayant coupé la route. Les habitants traversent sur une passerelle provisoire. En haut : la route détrempée ; en bas : la coulée de boue.

"EXCELSIOR"

19 Mars 1931

ON S'ATTEND A UN NOUVEL ÉBOULEMENT DE LA MONTAGNE DU CHATELARD

CHAMBERY, 18 mars. — Ce matin, M. Le Roux, inspecteur principal des ponts et chaussées, est arrivé au Châtelard, délégué spécialement par le ministère. Il était accompagné du préfet de la Savoie, de M. Cot, député de Gex, et de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département.

Toutes ces personnalités, accompagnées de M. Lemoine, géologue, se sont rendues à la naissance du glissement de tout un sommet de la montagne et se sont rendu compte sur place du grand danger qui menace encore, car un dixième seulement environ de la masse en mouvement depuis le 6 janvier est descendu.

Les techniciens estiment cependant que le formidable éboulement encore à craindre ne s'effectuera pas.

Le glissement de terrain coincé entre deux parois rocheuses.

Il est fort heureux que le glissement se soit trouvé coincé entre deux parois rocheuses qui se sont engorgées et qui retiennent à présent la masse mouvante de l'arrière.

Ce matin, à 9 heures, la route a été dégagée, mais pour permettre la circulation une équipe devra constamment travailler au déblaiement, car la masse liquide avance toujours insensiblement.

Un nouveau secours de 30,000 francs a été accordé par le ministère pour les sinistrés, ce qui porte le total des secours à 60,000 francs.

Après leur visite au Châtelard, les personnalités officielles sont allées visiter divers éboulements signalés dans la vallée tarentaise et notamment celui de Sainte-Foy qui fait craindre une catastrophe beaucoup plus terrible que celle du Châtelard.